

SPONSORING ET MÉCÉNAT : L'EFFET PARIS 2024 !

A l'occasion de la cérémonie des vœux communs du mouvement sportif et de la ministre des sports (24/01/19), le CNOSF et le CPSF ont remercié les partenaires qui les ont accompagnés durant ces dernières années, ajoutant que « tous ne trouveront pas forcément de perspectives avec Paris 2024 ». En effet, **seuls les partenaires officiels de l'événement Paris 2024, retenus par le CIO, pourront désormais s'afficher aux côtés des équipes de France olympiques.** C'est notamment le cas lorsqu'un sponsor d'une fédération relève du même champ d'activité (EX : assurance, soda, ...) qu'un partenaire des JOP 2024.

En effet, le CNOSF est dépositaire et garant de l'utilisation des emblèmes olympiques, notamment en ce qui concerne leur exploitation commerciale (drapeaux, anneaux, maximes, ...). En France, ses structures décentralisées (CROS, CDOS, CTOS) bénéficient de ce privilège.

Or, comme le stipulait la convention signée par le CNOSF avec le CIO lors de la candidature de Paris 2024, c'est le COJO, créé depuis, qui devenait au 01/01/19 le seul dépositaire en

France... ce qui pourrait **remettre en cause les partenariats privés signés par le CNOSF et le Mouvement Olympique et Sportif** dans son ensemble. Ces conventions, pour la plupart pluriannuelles, pourraient ainsi devoir être dénoncées comme une exploitation commerciale des propriétés du CIO, surtout si le partenaire privé ne fait pas partie de la liste de ceux du CIO ou du COJO. Le mouvement olympique et sportif pourrait donc perdre une partie de ses ressources privées de « sponsoring ».

Le CIO ira-t-il jusqu'à remettre en cause certaines conventions notamment de mécénat ?

Des juristes recrutés par le COJO devront, entre autres, faire le ménage.

S'agissant du **sport scolaire**, l'UNSS s'est largement impliquée dans la candidature de Paris, y compris en envoyant une délégation à Lima pour faire la démonstration de l'engouement de la jeunesse française. 10 000 places de bénévoles au moment des Jeux ont été mises en perspective par le comité de candidature puis par le COJO, pour les jeunes formés par l'UNSS au travers du projet « génération res-

ponsable » (= les jeunes officiels de l'UNSS). Si les places de bénévoles promises par le COJO demeurent d'actualité, encore faudra-t-il le vérifier au fil du temps. Mais une chose est sûre, il ne sera pas possible pour ces jeunes de s'afficher « jeunes officiels », puisque cela fait référence au programme génération responsable, soutenu par la MAIF, partenaire historique de l'UNSS, et là... chasse gardée !!!

En effet, le CIO vient de signer un contrat avec un groupe mondial d'assurances pour 2021-2028, l'intégrant ainsi dans la liste de ses partenaires TOP, qui bénéficient de droits et avantages de marketing mondial exclusifs au sein de leur catégorie de produits définie. **La MAIF devra rester invisible et nos jeunes officiels porter un autre nom...**

A l'heure où on demande aux fédérations de changer leur modèle économique, en cherchant à développer de nouvelles ressources pour pallier le désengagement de l'Etat français, tout en leur faisant espérer un « effet Paris 2024 », celui-ci n'était sans doute pas le plus attendu ! ■

Bernard PHILIPPE et Nathalie FRANÇOIS

PARIS 2024 : LES ENJEUX SOCIAUX

Le SNEP-FSU, invité, a participé au colloque organisé par la CGT sur ce thème, le 16/01/19.

La séquence consacrée à la charte sociale dont la FSU est cosignataire, a permis de vérifier le point de vue partagé que nous avons avec la CGT sur cette question. Une approche sociale globale qui concernera 250 000 emplois doit naturellement intégrer le lien avec Pôle Emploi, l'adaptation et le renforcement des forma-

tions (un doublement de celles-ci en 10 ans est nécessaire), un poids supplémentaire des moyens de l'inspection du travail, le rôle de l'économie sociale et solidaire (25% des marchés à attribuer étant notre demande), ainsi que la liberté de circulation sur les différents chantiers pour les militants syndicaux désignés (liste non exhaustive). La vigilance doit être de mise pour faire en sorte que financièrement, la notion de « moins disant », si usuelle pour l'attribution d'un marché, n'obère pas l'indispensable « mieux disant social » pour lequel nous militons avec d'autres.

La séquence sur la gouvernance du sport (avec la participation du COJO, de la mairie de Paris et du CNOSF) était moins intéressante, car elle n'apportait rien de nouveau sur ce que nous connaissons. Elle nous a donc laissés sur notre faim car, une fois les phrases d'usage convenues, on oublie, en terme d'héritage, le développement de l'EPS à l'école où toute la jeunesse est présente et le sport scolaire. Quant au sport pour tous, on se contente de répéter à satiété le nécessaire accroissement de 3 millions de quelque chose de « supplé-

mentaire », sans que l'on sache toujours s'il s'agit de pratiquants ou de licenciés. Il faudra être autrement démonstratif pour nous convaincre, par des actes forts et pérennes, et non par ce qui se décline de plus en plus quotidiennement par la casse organisée du Service Public National du Sport. ■

Michel ROTENBERG et Pierre-Yves DORÉ



Dessin issu de la plaquette de présentation de la CGT, organisatrice du Colloque

PARIS 2024 : FAISONS LE BILAN

A 5 ans des jeux, le comité de veille et d'étude des JOP 2024 s'est réuni pour réaliser un premier bilan de la stratégie « héritage ». Les actes sont-ils à la hauteur des discours et des engagements ?

Dans une lettre ouverte du 21/06/19, le comité fait le point sur l'héritage pour le sport, l'EPS à l'école, le sport scolaire, les équipements sportifs.

Pour la consulter, RDV à la page « Paris 2024 et ESI » du site internet du SNEP-FSU : http://www.snepfsu.net/outils/sport_esi.php ■